alors demandé protection au mandarin, qui le fit venir à son prétoire. Là, il avait le droit de se croire en sûreté. Mais à l'arrivée des gens de Yu-Man-Tzé, les notables firent monter une centaine de bandits par dessus les remparts et les conduisirent au prétoire. Le mandarin alors se cacha. Etonné du bruit qui se faisait et ignorant l'arrivée de Yu-Man-Tzé, M. Houang s'était levé et avait ouvert la porte de sa chambre pour s'informer de ce qui se passait. Les deux femmes du mandarin le saisirent alors et le poussèrent vivement au dehors. Les notables le saisirent et le livrèrent aux gens de Yu-Man-Tzé qui attendaient au dehors. Ces derniers le dépouillèrent de ses vêtements, lui donnèrent quelques coups de couteaux, et croisant leurs piques, ils le placèrent dessus et le portèrent ainsi. Arrivés près des remparts, ils le lancèrent violemment par dessus les murs. Sa chute aurait certainement été mortelle, car les bandits qui attendaient au dehors allaient le recevoir au bout de leurs piques. Mais un homme de Pou-Tchéou, un espèce d'hercule qui s'était joint à Yu-Man-Tzé le soir même, repoussa toute cette bande sauvage et recut le prêtre Houang dans ses bras ; c'est ainsi que le pauvre curé chinois, sauf quelques coups de couteau, arriva sain et sauf chez Yu-Man-Tzé. Le baptiste Tang avait été livré de même et amené à Yu-Man-Tzé, mais moins brutalement.

Yu-Man-Tzé ordonna de lier les deux prisonniers à la même chaîne et commença leur interrogatoire. Celui du baptiste fut vite fait, celui de M. Houang dura plus longtemps. Yu-Man-Tzé le croyait fort riche et voulait absolument savoir où se trouvait son argent. L'autre avait beau lui affirmer qu'il n'avait rien, il n'en voulait rien croire; enfin, insulté, bafoué par ces gens qui entouraient Yu-Man-Tzé, il lui dit qu'il était au prétoire : « Ecris au mandarin de nous l'envoyer. » « Je ne vois pas, disait M. Houang; de plus, ma main tremble, il m'est impossible d'écrire des caractères. » Et comme Yu-Man-Tzé insistait toujours, je lui dis enfin : « Puisque tu désires tant cet argent, va le chercher toi-même, le mandarin t'a bien livré le propriétaire, il te livrera bien aussi ce qui lui appartient ». Yu-Man-Tzé n'insista plus. Tous les détails de la prise de M. Houang m'ont été maintes fois racontés par M. Houang lui-même : ils sont

tous exacts et la culpabilité du mandarin est certaine.

Quelques instants plus tard, le mandarin envoyait 700 taels à Yu-Man-Tzé en le priant de vouloir bien s'éloigner de la ville, comme c'était convenu. Il allait faire jour. Yu-Man-Tzé donna immédiatement le signal du départ pour Ho-Tchéou afin de prendre le Père Giraud et de me l'adjoindre comme compagnon de captivité. Le Père Giraud était alors réfugié au prétoire. Son district venait d'être détruit, il ne lui restait plus aucune maison; celles des chrétiens avaient été toutes brûlées, il avait donc été obligé de demander asile au mandarin. Là même il n'était pas en sûreté; les vauriens de la ville avaient déjà plusieurs fois envahi le prétoire, réclamant à grands cris qu'on leur livrât l'Européen; Yu-Man-Tzé n'avait donc qu'à paraître, le Père Giraud était infailliblement pris et livré. Arrivé à 20 lig du Tong-Hang, à un marché nommé Long-Chouy-Tchen, la bande s'arrêta pour déjeûner. Là, je pus voir M. Houang : j'en profitai pour me confesser et le